

Travaux de concertation dans le cadre de la préparation de la stratégie du volet régional du FEADER post 2020 en région Nouvelle Aquitaine

Compte-rendu du groupe de concertation sur la thématique « Transition » du 12 novembre 2020 réunion en situation distancielle, pour les intervenants et les participants. Seul l'intervenant a son micro ouvert. Les interventions ont été possibles via le chat en ligne, les questions posées ont été rapportées aux intervenants par l'animateur (EDATER). Le diaporama a été envoyé à l'ensemble des participants au début de la réunion et mis en ligne sur le site Europe en Nouvelle-Aquitaine.

Personnes présentes

166 personnes ont participé à distance à ce groupe de concertation sur la thématique « Transition ». Des acteurs institutionnels (État et Région), des acteurs techniques, professionnels, associatifs ou encore économiques ont participé à ce temps d'échange.

La liste précise de ces participants est présentée en annexe au compte-rendu.

Les débats ont été présidés par JP Raynaud, Vice-Président du Conseil régional en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la mer et de la montagne

Ordre du jour

Rappel de l'ordre du jour :

- Discours introductifs
- Présentation du déroulé de l'après-midi.
- Partie 1 : Éléments de contexte et de calendrier (diapositives 9 à 23) ;
- Partie 2 : Focus sur la thématique transition (diapositives 27 à 36) ;
- Partie 3 : Bilan et perspectives de la thématique Transition – Mesures de compétitivité (diapositives 40 à 52).
- Partie 4 : Bilan et perspectives de la thématique Transition – Mesures filières (diapositives 55 à 58)
- Partie 5 : Bilan et perspectives de la thématique Transition – Mesures agroenvironnementales (diapositives 61 à 67)
- Temps d'échanges

Discours introductifs

JP Raynaud.

La transition agricole. Tout en considérant les efforts déjà faits à l'échelon régional, il est impératif de poursuivre et réussir la transition car les filières agricoles et alimentaires représentent 70 000 emplois agricoles et 180 000 emplois en aval. Il faut répondre aux attentes sociétales, maintenir la biodiversité, faire face à la crise climatique, en atténuant les émissions de GES, en sortant des pesticides, en améliorant le bien-être animal, en développant l'agronomie, en amenant aux exploitants agricoles une juste rémunération. La stratégie Néo Terra est un choix collectif régional, elle est en phase avec le Green Deal lancé par la Commission européenne. Cette dynamique doit se retrouver dans le volet Néo-Aquitain de la Stratégie Nationale de la PAC 2023-2027.

Bénédicte GENIN (Dir Adj) DRAAF.

La transition concerne tout le monde : les producteurs, les Chambres d'agriculture, les groupes. Elle ne se décrète pas, c'est un processus de long terme, la Nouvelle Aquitaine dispose d'un solide réseau pour la mener à bien, en suivant l'ambition Néo-Terra. Le plan de relance y contribuera également.

Bernard LAYRE (CDA64/CRA).

La PAC 2020 acte la transition des modes de soutien. La demande des producteurs est un soutien aux investissements et à la compensation des surcoûts liés à la transition. Les professionnels ont besoin de visibilité et de stabilité (la durée des amortissements est 2 à 3 fois plus longue que celle d'une programmation PAC). Il faut s'adapter pour survivre, à cet égard, il est nécessaire de limiter les transferts budgétaires du premier vers le second pilier de la PAC. Les zones intermédiaires connaissant d'importantes difficultés (climat, sanitaire), il leur faudra un accompagnement spécifique, tant par la revalorisation des paiements de base qu'à travers des MAEC adaptées. Par ailleurs le changement climatique accentue les difficultés liées à l'usage de l'eau, dont le stockage et la gestion sont indispensables ; l'eau est une source de diversité et d'emplois.

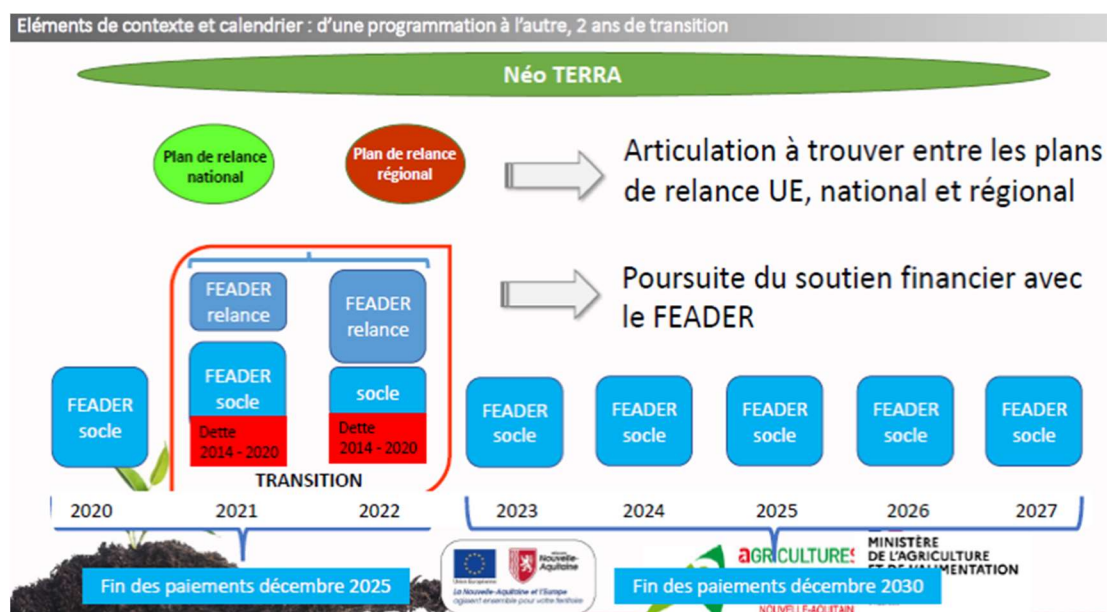
La perspective des Eco-régimes incite à la prudence, à ne pas chercher l'impossible, faire en sorte que tous les producteurs y aient accès, que les pratiques actuelles soient rémunérées : la région est riche de l'herbe, des SIQO, du captage carbone et des filières engagées. Sans oublier le maïs, il faut reconnaître les systèmes pastoraux, la production de protéines végétales. Il est nécessaire d'orienter les soutiens à la production biologique vers les producteurs les plus productifs, avec des aides qui compensent les surcoûts. Les aides surfaciques doivent être gérées par l'Etat pour assurer une égalité de traitement à tous.

Il faut aller vers Néo-Terra. Les aides de la PAC ne doivent pas payer les services environnementaux, qui relèvent d'autres sources de financement ; la PAC doit soutenir les revenus, la transition et apporter une aide à long terme.

Charlotte NOMME présente le programme de la réunion qui se déroulera en deux temps : les éléments de contexte au sein duquel la concertation prend place et les aides liées à la transition (bilan et perspectives pour la prochaine période).

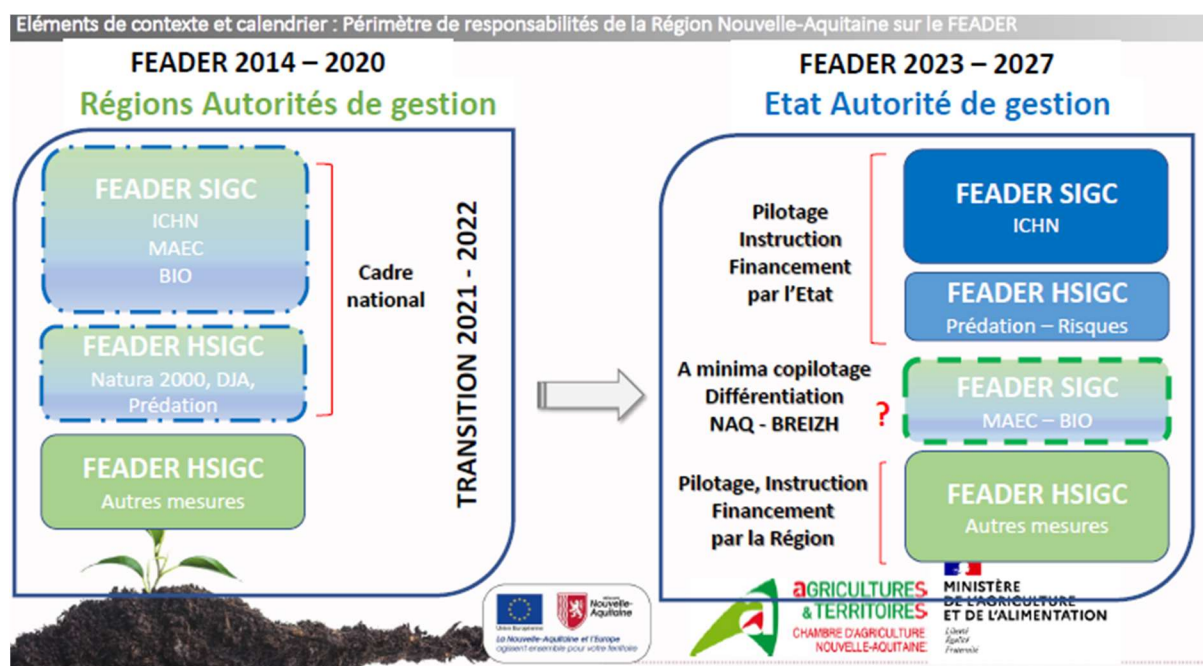
1^{ère} PARTIE – Présentation du contexte

Marie DARLET présente les évolutions de l'architecture de la PAC 2021-2027, avec deux ans de transition (21-22) qui prolongeront la programmation actuelle avec des financements provenant du plan de relance, puis la mise en place de la « nouvelle PAC » dont l'innovation majeure est celle d'une « stratégie nationale », intégrant les stratégies régionales. Ce PSN sera soumis aux autorités européennes en 2021, adopté en 2022 et rentrera en vigueur en 2023.



Les concertations régionales, entamées en novembre 2019 se poursuivront en 2021, lorsque la répartition budgétaire entre régions sera faite. Il sera alors temps de travailler sur les dispositifs régionaux. Une version finale du volet NAQ du PSN sera disponible fin 2021. En 2022 les dispositifs régionaux seront finalisés de manière à ce qu'ils soient opérationnels au tout début de 2023.

Pour la fin de 2020, après la réunion des groupes thématiques (le dernier est celui d'aujourd'hui) une réunion plénière aura lieu le 10 décembre. Du 17 novembre au 14 décembre, il y a une consultation en ligne. Tous les participants sont invités à se saisir de cette consultation pour faire passer leurs messages.



Marie Darlet présente quelques rappels :

- budget des PDR NAQ 2014-2020 (1,6 Milliards du FEADER), dont 47% pour l'ICHN, 8% pour la bio, 12% pour les MAEC, 33% pour le hors SIGC (HSIGC) ;
- Le budget 2014-2020 HSIGC a été consacré à 44% par les mesures aujourd'hui reprises sous le thème de la transition (compétitivité amont, Agro-alimentaire, Environnement et Natura 2000, coopération et filières) ;
- Enjeu et objectif de simplification.

Échanges avec les participants

Des échanges via le chat suivent cette présentation. Animation par EDATER. – 166 personnes sont connectées à ce moment-là.

Des réponses techniques sont amenées : il n'y a qu'un seul PSN, avec un volet NAQ, la CRA pourra revenir sur ses propos.

Charlotte Nommé répond à une question de M Servant (CRA) : les programmes FSE et FEDER démarreront en 2021 et pourraient financer les IAA, l'installation (prêt d'honneur) et les projets de méthanisation.

M Servant souligne les enjeux du prochain plan : produire en préservant les ressources. Il faut de l'accompagnement mais surtout de la R&D pour trouver des solutions techniques. M Raynaud (VP)

approuve et complète en soulignant les besoins de formation, pour tous les professionnels jeunes et moins jeunes. M J Keller pose la question du financement de la formation par les autres fonds européens.

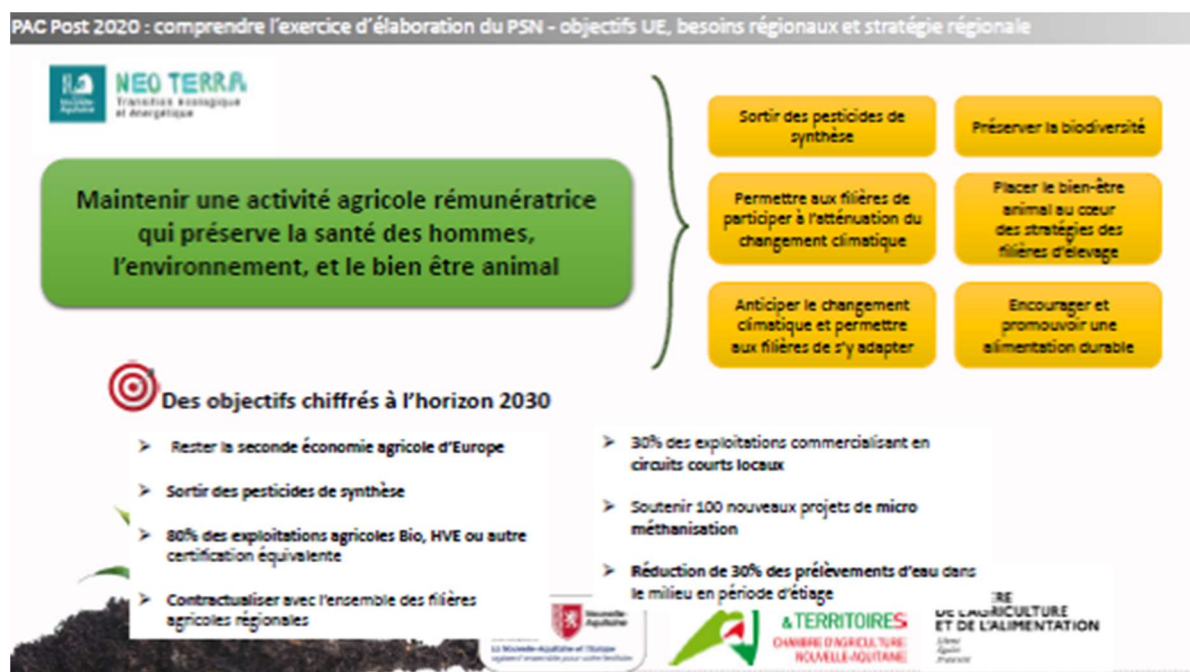
M Christian DAGNAULT revient sur le pilotage par les résultats et demande si l'on dispose de chiffres sur le programme 14-20. J Carrillo (EDATER) répond que les données sont disponibles dans les RAMO du PDR (Rapports Annuels de Mise en Œuvre). M Raynaud souligne qu'il ne connaît pas encore les indicateurs. J Carrillo (EDATER) précise que les indicateurs de résultats seront reconduits pour l'essentiel et étendus au pilier 1.

M F Zhan (INRAE) pose la question du soutien aux JA ? Y-a-t-il une obligation pour les Régions. Mme Nommé répond que les Régions peuvent soutenir les JA, hors du cadre national

Elle précise que le fonds Alterna, doté actuellement de 15 M EUR / an, va monter en puissance dans la prochaine programmation.

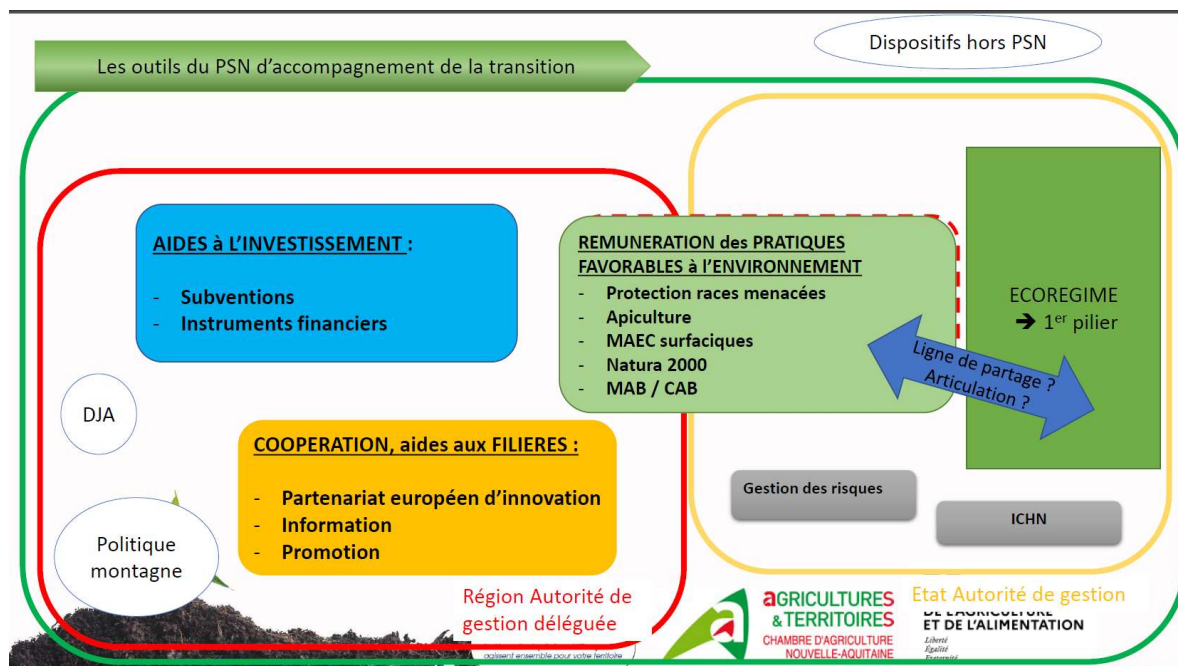
2ème PARTIE – Présentation du thème TRANSITION.

Charlotte Nommé souligne que la TRANSITION résulte d'une volonté partagée par l'UE, l'État, la Région. L'objectif est l'essor d'une activité rémunératrice qui protège l'Homme, les animaux et la nature. Il en découle 6 objectifs opérationnels (voir diapositive reproduite ci-dessous) et des objectifs quantifiés (idem, bas de la diapositive).



La suite de la présentation est consacrée au rappel de l'essor de la production bio en NAQ (7,4% de la SAU en 2019, objectif 10% en 2020), près de 2000 exploitations en HVE en 2019, réduction des ventes des pesticides non autorisés en bio, 115 GIEE reconnus depuis 2005 (avec comme thématiques dominantes : l'autonomie fourragère, la réduction d'intrants et l'agriculture de conservation des sols ; le développement des groupes DEPHY (45) et des groupes 30 000 fermes (103) avec 1800 exploitations engagées, 164 Diagnostics RSE dans les IAA régionales, en 2019, 57% des aides accordées via les dispositifs pour l'investissement productif sont éco-socio conditionnées, 38% des produits frais dans les cantines de EPLE sont locaux (soit 25% sur le total des achats, dont 5% de bio).

De même, les leviers de la mutation sont aussi rappelés : former, informer, payer les bonnes pratiques, créer de la valeur ajoutée, financer les investissements, innover, améliorer la gestion des risques.



3ème PARTIE – Bilan des mesures en faveur de la compétitivité

- 1) Rappel des 11 dispositifs, dont 4 FEADER
- 2) Le bilan PCAE : 8232 dossiers / an, pour 152 M EUR d'aide pour 1,757 Mrds d'investissements dans les fermes.
- 3) Fonds garanti pour la transition (> 50% en élevage).
- 4) Bilan des aides aux IAA de 2017 à 2020 : 308 dossiers en 4 ans – 96 M EUR d'aide pour 360 M EUR de soutien. – 1500 emplois créés.
- 5) Ce qui a bien fonctionné : + de relations, une forte consommation des enveloppes, la réactivité, les éco/socio conditionnalités, atteinte des objectifs.
Ce qui a mal fonctionné : Osiris, lourdeur administrative, délais trop longs, changements en cours de programmation.
- 6) Évolution des aides.
 - a. Nouveaux dispositifs en 2017 (Agroforesterie, ETA, IAE)
IAA : sélection ou bonus RSE, Sélection BIO et SIQO.
 - b. 2018 Maraichage et petites serres
 - c. 2019 : nouveau dispositif gel/grêle, mise en place d'Alter'NA – Renforcement BEA pour la sélection ; Éligibilité AB et HVE niveau 3 (IAE agroforesterie)
 - d. 2020 PCAE : Éligibilité AB et HVE niveau 3, transformation, gel/grêle, maraichage) ; priorité aux projets de réduction du GES, motion bien être animal éligibilité, Matériel environnement +++ , Assurance viticulture obligatoire gel / grêle.
- 7) Perspectives : complémentarité entre les instruments financiers (garantie) et les subventions. Des cibles différentes (Alterna axée sur le risque alors que les Subventions seront le soutien des ambitions des politiques publiques dans le respect des Contrats de transition agricole Nouvelle Aquitaine (Néo Terra).

- 8) Le contrat de transition agricole Nouvelle Aquitaine (Néo Terra) donne accès aux aides. **Élevage** : biosécurité, bien-être animal, Autonomie alimentaire, AB, HVE. **Végétal** : AB, HV. *En collectif* : notion de majorité. **IAA** : démarche de transition Néo-Terra (RSE, NEOCOOP, etc.)
- 9) Les subventions peuvent venir du FEADER, qui est un dispositif parmi d'autres, qu'il convient de concentrer sur les projets de taille importante. Les projets plus modestes seront financés par des fonds régionaux. Pour les exploitations agricoles, le PCAE avec Feader se concentre sur le PME, le PVE et les projets collectifs, la mécanisation en montagne, la transformation commercialisation, le maraîchage, gel-grêle, pépinières, viticoles, l'agroforesterie, etc... Pour les IAA, la ligne de partage est la taille des projets. Pour les JA et les nouveaux installés on mobilisera le Pack installation.

3ème PARTIE suite – Bilan des mesures en faveur de l'hydraulique agricole

- 1) 12 appels à projet ont été lancés (Aquitaine et Limousin) : 7 pour la création de retenus, 5 sur la création et modernisation de réseaux. 167 projets ont été financés, pour près de 19 millions d'euros.
- 2) AAP 2019-2020 : 69% des projets AB, HVE ou AREA, pour 83% des nouvelles surfaces. Il s'agit surtout de vergers et d'exploitation de maraîchage, mais il y a néanmoins 15% des projets qui portent sur l'autonomie fourragère (Limousin).
- 3) Perspectives. On est au début de la réflexion :
 - Il est nécessaire de retravailler les critères pour toujours plus de poids sur le bio et le HVE, il faut travailler sur les économies d'eau et avoir une meilleure vérification environnementale ;
 - 3 thématiques : modernisation/ création de réseaux ; petite hydraulique ; grosse hydraulique structurant un territoire. Celle-ci devra avoir une gouvernance publique et conditionner l'accès à l'eau au respect de bonnes pratiques, dans une logique de structuration des territoires. Pour les autres projets, le bio et le HVE sont à prioriser, ainsi les projets à VA et l'autonomie fourragère.

3ème PARTIE suite – Bilan des mesures en faveur des filières.

- Bilan diffusion des connaissances : 108 projets pour 8 M E ; Projets régionaux 5,5 M E et 150 dossiers.
- Aide à la promotion des SIQO (300 SIQO - 25% des ventes nationales des SIQO hors viticulture)
Participations aux foires et salons : 8,2 M EUR 85 projets.
Travaux pour verdissement des SIQO. – (cf loi EGALIM).
AAP régional : promotion des SIQO 1,5 M EUR pour 104 projets.
- Partenariat européen d'innovation (PEI) : 2,3 M EUR - 46 projets AMI sont devenus 23 dossiers répondants à un AAP => 8 projets retenus (avec regroupements et réorientation vers d'autres dispositifs)
- Perspectives : forfaits, modification des projets. Ciblage : prioriser sur NéoTerra, prioriser les partenariats, projets scindés en étapes. Accompagnement et valorisation.

4ème PARTIE suite – Bilan des Mesures environnementales

- Évolution des maquettes. La version initiale prévoyait 311 M €. La maquette actuelle est de 355 M EUR. Les mesures MAEC, AB et Natura 2000 représentent 40% du budget FEADER hors ICHN. (MAEC 200 M EUR ; N2000 : 18 M EUR ; Bio : de 91 M EUR (initial) à 137 M EUR (actuel), soit une hausse de 50%.
- MAEC
162 territoires, 6 500 bénéficiaires, 10 592 contrats. 11% des Exploitations sont concernées.
252 M EUR mobilisés, entre 2014 et 2019.
71% des surfaces concernent les mesures système (par exemple en polyculture élevage).
8% de la SAU régionale engagée (contrats sur 5 ans).
- BIO : 9 740 contrats en MAB ou CAB
10% d'exploitations bénéficiaires pour moins de 8% de SAU. On approche les 10%. 233 M EUR mobilisés en 2015 et 2019 dont 147 M EUR de FEADER - 68% CAB et 32% MAB. 243 000 engagés entre 2015 et 2019 - 94 000 ha de prairies, 120 000 ha de cultures annuelles, 15 000 ha vignes, 10 000 ha maraichage / arboriculture.
- Natura 2000
273 sites 13% des terres de la région.
617 dossiers, 18,7 M EUR. 186 bénéficiaires : collectivités 85, particuliers 60, associations : 29 autres : 12.
Principale action : ouverture et maintien des milieux ouverts.
- Points positifs et négatifs des actions MAEC, AB, N2000

MAEC, AB, Natura 2000 : les enseignements à tirer de la programmation actuelle

	Points positifs 😊	Points négatifs et interrogations ☹️
Commun	- Dispositifs fortement mobilisés - Atteinte des objectifs - Bonne réponse aux besoins	- Gros retards de paiement en début de programmation - Complexité des cahiers des charges
MAEC	- Outil répondant aux enjeux et spécificités locaux - Fort engouement pour les MAEC système - Animation territoriale	- Trop de MAEC disponibles, (50% des MAEC ont été contractualisés) - Pic de contractualisation tous les 5 ans, difficile à gérer - MAEC sont-elles faites pour faire des mesures de maintien de pratiques en masse ? - AAP annuel complexe - Échelle des territoires à questionner ?
AB	- Très fort engouement, satisfait malgré les tensions budgétaires - Pacte Bio et plafonds stables sur 4 ans	- Financement de la MAB
N2000	- Des DOCOB globalement en place - Engagement des collectivités	- Échelle à questionner ?

Échanges avec les participants

Plusieurs types de questions ont été envoyées via le chat par les personnes ayant suivi la réunion :

1 – Comment vont fonctionner les éco-régimes ?

2 – Bio et HVE :

Que cache-t-on dans le HVE ?

Sera-t-on en mesure de faire davantage de conversion ET du maintien ? Les besoins augmentent.

4 Questions sur les pesticides – impacts sur la santé des humains et de la terre. Quels ont les objectifs quantitatifs : va-t-on y parvenir ?

5 Comment valoriser l'origine des produits ?

6 Quid des Infrastructures hydrauliques ?

7 Approches collectives : comment le faire ?

Réponses

JP Raynaud constate qu'il y beaucoup de questions. Il revient sur les interactions P1 et P2. A ce stade, la situation n'est pas encore très précise sur les éco-régimes, par exemple, la MAB sera-t-elle sur P1 ?

Il y a ensuite des questions sur les moyens : c'est le P2 qui est l'outil idoine. Plus que le P1. Il nous faut un P2 « bien doté ». Quel accompagnement sur la prise de risque sur le changement de pratique. Les outils n'existent pas. Devra-t-on faire des propositions ?

On veut aller au-delà de ce qui nous est attribué. Nous négocions avec l'Etat, pour une part de mesures surfaciques, ciblées sur la transition.

Luc Servant (CRA) : Question: sur les éco-régimes, on ne souhaite pas de transfert financier du P1 vers le P2. Les exploitations agricoles ont besoin d'un soutien économique et financier. Les MAEC ne sont qu'une compensation, il n'y a pas de paiement pour la prise de risque. Le Poitou-Charentes est plus vulnérable. Pour les PSE (paiement pour service environnemental), il faut trouver d'autres financements que la PAC (qui est faite pour le revenu des agriculteurs, pas pour développer des actions environnementales)

Pour l'EAU : nous voulons une politique globale : il faut maintenir l'irrigation. La France prend du retard.

M DANIAU. Le HVE. Nous sommes déjà bons sur la biodiversité. Nous avons commencé la transition. Il faut prendre en compte l'existant. Sur les phytos, il y a une confusion : les quantités correspondent au retour à des produits qui demandent plus de volume.

M Olivier TOURANT (CDA 23) : Sur l'eau : pensons bien à l'abreuvement des animaux. Transition sur Agro écologique. Oui le P1 est adapté. Il faut une vision pluriannuelle. Un contrat sur 5 ans serait adapté. Il faut des investissements et un accompagnement. La prise en compte et le financement de la prise de risque. Il y a des MAEC qui ne sont jamais utilisées, c'est un gâchis.

Jérôme KELLER (Bio NAQ). Réponse à M Servant : la prime au maintien, doit être dans l'Ecoscheme (ou éco-régime) bio. La stratégie Farm to Fork c'est 25% d'AB en 2030 : quid en NAQ ? Si on passe la MAB en P1, on aura plus de moyens en Conversion AB sur le P2.

Réponse de la DRAAF : le PSN est un puzzle. Là-dessus la décision est nationale, avec un impact régional.

Jérôme KELLER (Bio NAQ) indique que la région peut jouer un rôle dans la réflexion / décision nationale. Il faut faire passer la MAB dans le P1. Est-ce que le 20% de green deal est suffisant ? La DRAAF dit qu'elle ne sait pas.... Mais ne manquera pas de transmettre l'info dès que disponible.

Pauline RATTEZ – LPO France. Les MAEC c'est assez efficace, mais nous sommes inquiets du retour à l'État. La communication n'a pas encore été faite. Charlotte Nommé (Dir Agri Région) est d'accord, elle aurait préféré que cela reste piloté et géré par la Région ; mais ne désespère pas de pouvoir définir des MAEC régionales (au titre de l'expérimentation nationale).

MC DASTE. CD 40 – Les MAEC : ce serait bien d'innover. Les aides à l'investissement : quid des démarches collectives 5 en CUMA : il faut un plus au collectif, sinon il y aura un repli individualiste.

Réponse de Charlotte NOMME : on a encouragé le collectif, les CUMA ont été des partenaires entendus et qui ont fait beaucoup.

Sylvie NONY. FNE – Sortie des pesticides en 2030 – alors pourquoi aide-t-on le HVE, qui utilise des pesticides ? Comment on fait le 0 pesticide avec du HVE. Réponse de M Raynaud : l'objectif est en 2030, il faut trouver des solutions, pas seulement le bio, il y a l'agronomie, les rotations, pour diminuer et trouver une substitution. On ne peut être coercitif. Il y a beaucoup de travail pour convertir les conventionnels. Charlotte NOMME : HVE c'est mieux que rien du tout. On pourrait dire : n'aidons que les bio. Mais ça ne marchera pas, c'est pourquoi on doit passer par les parcours de HVE. Les faire venir vers HVE, ça va dans la bonne direction.

Pauline RATTEZ soutient Mme NONY. Il faut aller plus loin : tout n'est pas à jeter dans le HVE. Le label ne nous convient pas. Si c'est le cheval de bataille, il faut changer le contenu. Les 3 échelons c'est bien pour la transition. L'échelon 3 n'est pas assez ambitieux. Il ne faut pas mélanger les 80% bio/HVE il faut savoir quel pourcentage de Bio et de HVE.

Charlotte Nommé. Le PSN n'aura pas d'objectif 100% bio

C DANIAU. Le contexte économique est très mauvais. Le modèle ne permet de dégager un revenu ni les moyens d'investissements. La transition ne sera pas possible sans résultats économiques.

Conclusion

Jean-Pierre RAYNAUD : Depuis 2014, la NA a mobilisé plus de 1,4 Mrd EUR, avec les partenaires, dont les agences de l'eau, malgré les difficultés administratives. On va mettre en place des outils régionaux, on espère que cela sera plus efficace.

La Région est le bon niveau pour le P2 de la PAC. On regrette de ne pas avoir le pilotage global. On souhaite que cela se passe au mieux. Grace à Néo Terra, je suis persuadé que nous sommes en avance au niveau européen. On ne fera pas la transition sans les agriculteurs, ils ne le feront pas sans rentabilité et revenu. Nous avons un historique de concertation, le PSN sera un outil au service de la transition. Nous avons beaucoup de travail. Nous attendons les précisions de l'État sur les principes et les budgets.

Remerciements généraux

RV au 10 décembre 2020. Et souhaits d'amélioration sanitaire.

Annexe I : Liste des participants

Nom	Prénom	Structure / Association / Collectivité ...
Leblay	Boris	pays de saintonge romane
Astruc	Thomas	Département de Lot-et-Garonne
Dortignacq	Jean	Région Nouvelle-Aquitaine
GRAGLIA	André	APFeL Sud-Ouest
AUZQUI	Mirentxu	ELB
CORRAND	SOLENE	Département de la Gironde
Baccou	Laura	Association de Producteurs de Fruits et Légumes du Sud-Ouest
Baro	Denis	Coopération agricole
BIGRE	Nadia	Région NA
Gomez	Laurent	Région - Cabinet du Président
de GERARD	Anne-Sophie	FNSEA 86
BOUDINEAU	Isabelle	REGION NOUVELLE AQUITAINE
FAURIE	Guy	Crédit Agricole Centre Ouest
TRICHAN	ISABELLE	APFeLSO
CARREAU	Jean-Bernard	DRAAF NA
BERGER	Sébastien	FNSEA 86
CONGUES	Christophe	EURALIS
roy	laurent	caveb
REY	Richard	PETR Coeur Entre-deux-Mers
COUTAND	Thierry	Région NA
Bourgeois	Adeline	Département de la Gironde
JAUREGUIBERRY	Jean Louis	Conseil Regional N Aquitaine
MICHELUZZI	Catherine	Chambre régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine
SANTIAGO	BENJAMIN	CC Vienne et Gartempe / GAL SEV
Soulas	Claude	Centre Départemental de l'Elevage Ovin 64
DUMAS	Bertrand	Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine
BITEAU	Benoît	Parlement européen
REBIERE	Bernard	CRA NA
COUGNAUD	Pierre-Henri	Fédération des Vins de Bergerac et Duras
thierry	marie	credit mutuel du sud ouest
Artano Garmendia	Coralie	Association des 4 Commissions Syndicales basques
PINTO	Caroline	Pnr Médoc
maleville	sophie	ASP DR NAQ
Moulia Pelat	Virginie	InPACT NA
MONTEPINI	Julien	REGION NA
Farreng	Laurence	Parlement européen
BOISSEL	Stephanie	Département des Landes
BAUMARD	Cyril	CA du Niortais
Van Oncem	Leslie	CD 19
BARTHOUT	Caroline	CdC du Haut-Poitou
HURTAUD	Marine	PETR Coeur Entre-deux-Mers
Callede	Lucille	Conservatoire des races d'Aquitaine
GRZESIAK	Virginie	DRAAF Nouvelle-Aquitaine
Dubos	Camille	Union des Associations Solidarité Paysans Nouvelle Aquitaine
PUGEAUX	Nicolas	Négoce Agricole Centre Atlantique
Bouillet	Jean Louis	Solidarite paysans Limousin et SPNA
CHASSERIO	YAN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES
THINON	Mélodie	Porte-Greffe

MOUSSEAU	DENIS	AS 79
sommer	philippe	La Coopération Agricole
CAPUCH	Bertrand	Conseil Départemental des LANDES
DUPRAT	JEAN REMI	DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE
Leycuras	Violaine	CRA NA
GENIN	Bénédicte	DRAAF Nouvelle-Aquitaine
RICHARD	Fanny	Région NA
SERVANT	Luc	Chambre régionale d'agriculture
Moreau	Guy	Conseil régional
CHAIGNEAU	Loic	Parc naturel régional du Marais poitevin
LIBOUBAN	Marianne	CONSEIL REGIONALE NA SITE BORDEAUX
VONESCH-CLAVELIN	Florence	DDTM des Landes
LAVAUD	Coralie	Région Nouvelle-Aquitaine
PASCAUD	EMILIEN	CHAMBRE AGRICULTURE HAUTE VIENNE
CHABOT	Jacques	Conseil départemental Charente
Laprée	Véronique	Région NA
DARLET	Marie	Région Nouvelle-Aquitaine
HERVE	Didier	Syndicat Mixte du Haut-Béarn
Le Lannic	Gaële	CD 47
BERGERON	John	Conseil départemental de Charente
DEGOS	DOMINIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES
CORVAISIER	Gilles	URGPBV -CRANA
LARRIEU	Laure	Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
DALLET	Claude	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE
Bonnefond	Hugues	CRAA
PIQUET	Eva	EDT N-A
LECHEVALIER	Vincent	Fédération Régionale EDT Nouvelle-Aquitaine
Menegazzi	Clemence	Pnr Médoc
Foueillassar	pierre	chambre agri 64
CHAUMARAT	Emmanuel	FR Cuma Nouvelle Aquitaine
BURON	Patrick	Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
BRENNETOT	SAMUEL	Crédit Agricole Touraine POitou
Villenave	didier	EURALIS COOP
Seweryn	Coralie	PETR Landes Nature Côte d'Argent
Le Nuz	Mélanie	CC Creuse Grand Sud
Métayer	Dominique	Conseil départemental 79
Ribot	Amandine	Region NA
FLOURIOT	GWENAELLE	DDT 79
Carlier	Annabelle	Communauté de communes Dronne et Belle
LARGEAU	Philippe	EDT Nouvelle-Aquitaine
GARRASSIEU	PATRICK	DDTM33
Chamard	Emilie	CBNSA
PIGEAU	Julien	SPL des eaux du Cébron
ATTOU	Yves	Communauté de communes Val de Gâtine (79)
MICHON	FLORENCE	CD 23

VEAU	Virginie	DDT 23
ROBERT	Yolaine	INAO
NICOLLET	Léo	Communauté de Communes de Montesquieu
Roche	Mélissa	SPL des eaux du Cébron
TEULET	SANDRA	GAL GRAND BERGERACOIS
Mailletas	Karine	GAL Grand Bergeracois -CAB
Martinie	Laure	Tulle agglo
GARREAU	Bertrand	SEPANSO 33 /FNE NA
BAILLON	Véronique	INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
SEUDRE	LUDOVIC	COOPERATIVE FERMIERS BASCO BEARNAIS
MONCAUT	PHILIPPE	CD DE LA CREUSE
ROLLAND	Jacques	Communauté de communes du haut Poitou
RIGONDAUD	Pierre	Terre de Liens Nouvelle Aquitaine
Fourches	Michel	FNE Nouvelle Aquitaine
BIDEGAIN	Michel	Communauté d'agglomération Pays Basque
ZAHM	frédéric	INRAE unité ETBX
Uthurriague	Sébastien	Chambre d agriculture 64
Keller	jerome	BIO NA
TOURAND	OLIVIER	CHAMBRE AGRICULTURE CREUSE
Garcès	Julie	CCLB
MARCETEAU	Christophe	Communauté de Communes de Montaigne Montravel et Gurson
Alfredo	Sinatora	Région Nouvelle Aquitaine
VIGNERAS	Martial	CDA87
BARRET	Claudette	CDA87
FICHET	Laurent	Conseil départemental 79
PAILLE-BARRERE	christian	Conseil Départemental 64
Castagnet	Bernard	conseil départemental de la Gironde
VIGNAU	Agnès	CC Pays de Nay
REYNIER	SEBASTIEN	FRCUMA NA
LE CLERC	Emmanuel	Région Nouvelle-Aquitaine
GUICHARD	ISABELLE	AGRI SUD OUEST INNOVATION
Nony	Sylvie	FNE-NA
GOTANEGRE	GAETAN	Direction Régionale Nouvelle Aquitaine Office Français de la Biodiversité
Faure	Solène	Office français de la biodiversité
BRION	LARA	CAPB
DANIAU	Christian	Chambre d'agriculture Charente et Nouvelle-Aquitaine
RASPAIL	Sophie	LPO
ROGER	Olivier	DDTM33
BOULESTEIX	MAUD	Grand Cognac
Bellessort	Prénom	Département de la Corrèze
DE NEUVILLE	Christine	PEFC
LAYRE	Bernard	CRA NA
Loubère	Nicolas	DDT 87

LUCAS	Stéphanie	Région Nouvelle Aquitaine
Saint-Martin	Christine	DDT 87
MICHAUD	Cyril	Syndicat des Producteurs de Pineau des Charentes
Leiciagueçahar	Alice	CRNA
Orvain	Jerome	Région
lagarde	marie laure	Région NA
MARSAULT	AMANDINE	Association GAL Nord 79
tuzelet	philippe	safer Nouvelle Aquitaine
Beaugendre	Marie Henriette	Departement 16
Orsoni	Agnès	CIVAM APML
PETITJEAN	Sébastien	FNSEA Nouvelle-Aquitaine